

Procès verbal du conseil d'école du jeudi 22 mars 2018

Horaires : 19h30-21h30

Personnes présentes

Madame PAIGNE-TROTIN Sophie	Représentante parents d'élèves
Madame FISSON Vanessa	Représentante parents d'élèves
Madame MENGUY Solène	Représentante parents d'élèves

Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame LEDORMEUR Claire	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur MAMDY Alexandre	Elu municipal

Les membres de l'équipe enseignante

Personnes excusées

Monsieur VINÇOT	Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur CRESSARD Thomas	Enseignant
Mme PILORGE Amélie	Enseignante
Madame ALIX Candy	Représentante parents d'élèves
Madame BEAUCHER Florence	Représentante parents d'élèves

Ordre du jour

- *Rentrée 2018*
- *Rythmes scolaires*
- *Bilan de l'association RER*
- *Actions pédagogiques menées au sein des classes*
- *Portes ouvertes et fête de l'école*

1) Rentrée 2018

A la rentrée 2018 ; il n'y aura ni fermeture ni d'ouverture de classe. L'école restera donc à 5 classes.

2) Rythmes scolaires

L'Inspecteur d'Académie a émis un premier avis favorable quant à notre demande de modification horaire pour la rentrée prochaine. Cet avis n'équivaut pas à une validation officielle. La décision finale nous sera communiquée, très prochainement, après passage en CDEN (Conseil Départemental de l'Education nationale) le 23 mars 2018.

Nouveaux horaires en cours de validation :

1. Emploi du temps proposé par la commune

Ecole maternelle

	Accueil municipal	ACM *	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS matin	Pause méridienne	Durée de la pause méridienne	ACM *	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS après-midi	Accueil municipal	ACM *
<i>Exemple</i>	<i>De 7h15 à 8h20</i>	<i>NON</i>	<i>De 8h20 à 8h30</i>	<i>De 8h30 à 12h00</i>	<i>3h30</i>	<i>De 12h00 à 13h50</i>	<i>1h50</i>	<i>OUI</i>	<i>De 13h50 à 14h00</i>	<i>De 14h00 à 15h45</i>	<i>1h45</i>	<i>De 15h45 à 18h45</i>	<i>OUI</i>
Lundi	De 7h20 à 8h35	NON	De 8h35 à 8h45	De 8h45 à 12h00	3h15	De 12h00 à 13h25	1h25	NON	De 13h25 à 13h35	De 13h35 à 16h20	2h45	De 16h20 à 18h45	NON
Mardi	De 7h20 à 8h35	NON	De 8h35 à 8h45	De 8h45 à 12h00	3h15	De 12h00 à 13h25	1h25	NON	De 13h25 à 13h35	De 13h35 à 16h20	2h45	De 16h20 à 18h45	NON
Jeudi	De 7h20 à 8h35	NON	De 8h35 à 8h45	De 8h45 à 12h00	3h15	De 12h00 à 13h25	1h25	NON	De 13h25 à 13h35	De 13h35 à 16h20	2h45	De 16h20 à 18h45	NON
Vendredi	De 7h20 à 8h35	NON	De 8h35 à 8h45	De 8h45 à 12h00	3h15	De 12h00 à 13h25	1h25	NON	De 13h25 à 13h35	De 13h35 à 16h20	2h45	De 16h20 à 18h45	NON

1. Emploi du temps proposé par la commune

Ecole élémentaire

	Accueil municipal	ACM *	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS matin	Pause méridienne	Durée de la pause méridienne	ACM *	Accueil et surveillance scolaires	Temps d'enseignement	Durée des OTS après-midi	Accueil municipal	ACM *
<i>Exemple</i>	<i>De 7h15 à 8h20</i>	<i>NON</i>	<i>De 8h20 à 8h30</i>	<i>De 8h30 à 12h00</i>	<i>3h30</i>	<i>De 12h00 à 13h50</i>	<i>1h50</i>	<i>OUI</i>	<i>De 13h50 à 14h00</i>	<i>De 14h00 à 15h45</i>	<i>1h45</i>	<i>De 15h45 à 18h45</i>	<i>OUI</i>
Lundi	De 7h20 à 8h25	NON	De 8h25 à 8h35	De 8h35 à 12h05	3h30	De 12h05 à 13h35	1h30	NON	De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h15	2h30	De 16h15 à 18h45	NON
Mardi	De 7h20 à 8h25	NON	De 8h25 à 8h35	De 8h35 à 12h05	3h30	De 12h05 à 13h35	1h30	NON	De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h15	2h30	De 16h15 à 18h45	NON
Jeudi	De 7h20 à 8h25	NON	De 8h25 à 8h35	De 8h35 à 12h05	3h30	De 12h05 à 13h35	1h30	NON	De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h15	2h30	De 16h15 à 18h45	NON
Vendredi	De 7h20 à 8h25	NON	De 8h25 à 8h35	De 8h35 à 12h05	3h30	De 12h05 à 13h35	1h30	NON	De 13h35 à 13h45	De 13h45 à 16h15	2h30	De 16h15 à 18h45	NON

Ces horaires ont été validés par le CDEN le lundi 26 mars 2018.

3) Bilan de l'association RER

Suite à la réunion du 19 mars 2018, l'association RER a été dissoute.

Bilan financier piscine année 2017 :

Entrées piscine	2620,00 €
Transport	1540,00 €
Autres frais	32,90 €
Total	4192,90 €

Solde du compte au 13/10/2017 : 5 990, 66 €

Attribution de la somme restante sur le compte : retransmission du solde auprès d'une association, LEM pour Vieux Vy, reliquat datant de plusieurs années consécutives.

Gahard	192 élèves	2035,20 €
Sens de Bretagne	241 élèves	2554.60€
Vieux-Vy-sur-Couesnon	132 élèves	1400.86 €

4) Actions pédagogiques menées au sein des classes

Maternelle :

Rien de nouveau par rapport aux annonces de début d'année.

CP-CE1 et CE2

Piscine, 11 séances, période du 06/04/2018 au 06/07/18, chaque vendredi matin.

Lundi 16 avril : Sortie à Poul-Fétan (le village d'autrefois) le 16 avril pour les classes de CP-CE1 et CE2-CM1, à la journée.

CE2-CM1

Vendredi 30 mars : Intervention de l'auteur de bandes dessinées, BenO en lien avec la bibliothèque.

Mai-juin : visite de la caserne des pompiers

CM1-CM2 et CM1 (élèves de la classe CE2-CM1)

Jeudi 29 mars : Intervention de l'auteur de bandes dessinées, BenO en lien avec la bibliothèque.

Samedi 12 mai : Visite de l'Assemblée Nationale à Paris (sur les vacances scolaires)

Une discussion est engagée avec l'ensemble des personnes présentes lors de la réunion :

- Le problème est soulevé du temps scolaire/hors scolaire

- De la très courte durée de la sortie par rapport aux possibilités qui peuvent s'offrir
- Le nombre d'enfants qui ne peuvent être présents et qui pose la question de l'unité du groupe classe :

Résultat du sondage effectué auprès des parents d'élèves concernés (34 élèves de CM1 et CM2) :

OUI	NON	Non exprimé
19	14	1

La décision est prise de reporter, si possible, la visite à l'année prochaine en la couplant avec d'autres visites (sénat, jardin du Luxembourg...), en essayant de s'y prendre le plus tôt possible pour trouver un créneau. Il n'y a aucune certitude que cela soit possible.

Jeudi 7 juin : Visite du collège de Saint-Aubin d'Aubigné (uniquement les élèves de CM2)

Mardi 3 juillet : Tournoi sportif à Sens de Bretagne : tous les CM1 et les CM2.

Randonnée à fixer en fin d'année avec les CP et les CE1.

5) Fête de l'école

Les Portes Ouvertes auront lieu le samedi 16 juin au matin à l'école maternelle.

La fête de l'école aura lieu le samedi 16 juin, après-midi.

6) Questions diverses

Tensions sur la cour de récréation : modification des règles des jeux de cour : interdiction du foot qui posait trop de problèmes ; suite à cela des élections de délégués ont été mises en place afin d'organiser une réunion interne de classe et d'école et améliorer la coopération sur la cour. Le but est de responsabiliser les élèves et de trouver des solutions communes partant des idées des enfants en concertation avec les enseignants.

Mise en place du temps de lecture silencieuse en début d'après midi au moment du retour en classe : un quart d'heure de lecture libre sans bruit. Les enseignants ont constaté les bienfaits de cette pratique sur la remise en route de l'ambiance de travail et sur le plaisir de lire.

Avancée sur la nouvelle école: Mr le Maire indique que c'est en cours et que cela sera d'abord discuté en conseil municipal.

Remerciements pour les spectacles proposés lors de la fête de l'école 2017.

Information données par Mr Le Maire concernant la journée de grève du 22 mars : les parents dont les enfants n'étaient pas présents ce jour ne se verront pas facturer le repas de la cantine. La mairie prend en charge le coût de ces repas.



La Directrice